



LES USAGERS DU TRAIN DANS LES ALPES

Communiqué de presse – Annecy – mardi 23 novembre 2021

« Demain, on se déplacera mieux à Annecy »

L'ARDSL et La FNAUT Auvergne Rhône-Alpes saluent le vote historique des élus du Grand Annecy pour la mise en œuvre d'un transport collectif en site propre intégral sur 5 branches convergeant sur la gare d'Annecy. Le bassin annecien sera le 30^{ème} territoire français équipé d'un tramway et le 3^{ème} de Haute-Savoie après Annemasse et Saint-Julien.

Pour Nicolas Peyrard, président de la FNAUT Auvergne Rhône-Alpes : « L'agglomération d'Annecy a fait le choix de l'avenir en choisissant le tram sur 2 branches, rejoignant les 5 autres agglomérations de la Région – Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Annemasse - à avoir un réseau de tram. Les associations ont su porter dans le débat les enjeux d'une mobilité écologique afin d'influencer fortement dans les habitudes de déplacements ».

Cette décision intervient alors qu'après des décennies d'investissements tournés quasi-exclusivement sur la route, la Haute-Savoie, commence enfin à se doter de transports publics structurants, comme le Léman Express, le tram 17 à Annemasse ou le futur tram 15 à Saint-Julien. Annecy ne restera donc pas à l'écart de ce développement des transports collectifs, et rejoindra Annemasse et Saint-Julien, parmi les territoires équipés d'un tramway.

Le recul significatif de la part modale de la voiture, objectif du PDM¹, ne pourra être obtenu que par des investissements continus pour les transports collectifs pendant plusieurs décennies. Ainsi par ce choix, le Grand Annecy acte une réorientation très forte de ses priorités d'investissements sur les infrastructures, de la route vers les transports publics. Enfin Annecy et son agglomération vont se doter de transports publics efficaces. Pour Youri Dervin, vice-président de l'ARDSL : « demain, on se déplacera mieux à Annecy grâce à son tram ». Cet investissement sera utile à tous les Grands Annéciens, même s'ils ne résident pas à Annecy, qui ont besoin de se rendre à Annecy pour les actes de la vie quotidienne (travail, études, culture, loisirs, consommation).

Aujourd'hui, l'hôpital² situé à Epagny Metz-Tessy est envahi par les voitures avec des parkings saturés. Demain, la desserte de l'hôpital par le tram va permettre de désaturer les accès routiers et lui offrir une liaison ferroviaire aux gares de Pringy et d'Annecy. Les Grands Annéciens pourront se rendre en tram pour prendre un train dans les gares d'Annecy et de Pringy. Les touristes arrivant en train pourront rejoindre leur destination finale grâce au tram et aux lignes de BHNS. La branche tram Pringy est celle dont la fréquentation sera la plus importante de tout le réseau de transports de l'agglomération et où on peut espérer le report modal le plus efficace³. En conséquence, nous demandons à ce que la branche Pringy en tramway soit réalisée dans cette mandature afin de remplir les objectifs d'apaisement de la ville et de diminution maximale des émissions de GES.

Après la décision politique du 18 novembre, tout reste à faire pour le Grand Annecy. La réussite du projet de mobilité du Grand Annecy implique une concertation avec les usagers. Après avoir organisé son congrès national à Annecy du 1^{er} au 3 octobre, la FNAUT suivra de près la mise en place du tramway et des lignes de BHNS du Grand Annecy. Son association locale, l'ARDSL est ouverte à tous les citoyens intéressés par les projets de mobilité sur le bassin d'Annecy. Nous demandons la réunion du comité des partenaires et une réunion publique avant le choix par les élus, le 16 décembre, des axes prioritaires.

¹ Le Plan De Mobilités du Grand Annecy a été adopté en juin 2021 par le conseil communautaire. Il devrait faire l'objet d'une enquête publique en janvier 2022.

² Le CHANGE compte près de 4500 employés et enregistre 465 000 entrées par an.

³ Selon l'étude TTK, la branche Pringy accueillera 24'382 voyageurs en 2030.